

PARLEMENT EUROPEEN



Martine ROURE
DÉPUTÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Lyon, le 25 octobre 2004

N/réf.MR/msEur1288

Monsieur Alain BERNOUD

Président

ARIS

16 rue des Capucins

BP 1125

69001 – LYON CEDEX 01

Monsieur le Président,

J'ai lu avec intérêt votre récente lettre. Le sujet que vous évoquez est ma principale préoccupation du moment. En effet, je suis membre de la Commission parlementaire libertés civiles, droit des citoyens, justice et affaires intérieures, et coordinatrice pour le groupe PSE, c'est-à-dire pour résumer, responsable des votes pour mon Parti.

J'ai été à l'initiative du vote négatif de cette commission lorsque Monsieur Buttiglione est venu en tant que Commissaire désigné, se présenter et présenter son programme d'action. Ses propos m'ont choquée comme la majorité des membres de ma commission, puisque nous avons réfuté ce commissaire. Sa vision de la société nous a semblé en contradiction avec la fonction qu'il souhaite occuper au sein de la commission.

Mais ce n'est pas tout, car nous avons également convaincu nos collègues du PSE, qui ne sont pas membres de cette commission libertés civiles, et le PSE votera contre le commissaire Barroso, car ce dernier n'a pas voulu remplacer Rocco Buttiglione.

Nous aurons là un précédent, mais je pense que les positions de Rocco Buttiglione ne permettent pas d'accepter une autre solution.

Vous pouvez compter sur moi pour mener ce combat, contre des positions que je juge réactionnaires et archaïques. Vous pouvez rencontrer mon assistant parlementaire, Jérôme Maleski, si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Martine ROURE